



## Être père...

(Sources : INSEE « Couples et familles », références statistiques Justice 2017 / Observatoires « Être père » / Laurent Toulemon « Les pères dans les statistiques » - 2013)

### Les pères et leurs enfants



A 50 ans

**4 hommes sur 5**

sont pères



**6%** des enfants

ne sont pas reconnus  
par leur père au moment  
de leur naissance.



### Temps parental

Le congé de naissance  
est de

**3 jours**



Le congé de paternité  
est fixé à

**11 jours  
calendaires**

Chaque jour, les pères  
consacrent en moyenne

**41 minutes**

à s'occuper de leurs enfants.

Les mères y consacrent quant à elles

**95 minutes (2x plus).**



Parmi les pères qui ont droit  
au congé paternité, en moyenne

**67% le prennent**

(88 % dans la fonction publique, 32 %  
chez les indépendants, 80 % en CDI)



### Justice familiale & séparations

Après un divorce ou une séparation, la résidence de l'enfant est fixée  
chez la mère dans **73 % des cas**, chez le père dans **7 % des cas**,  
dans **17 % des cas** une résidence alternée est mise en place.

Quand la résidence habituelle de l'enfant  
est fixée chez la mère, c'est dans

**80%** des cas d'un commun  
accord entre les parents.



**17,8%**

des enfants de parents séparés  
ne voient jamais leur père.



La résidence alternée est choisie dans  
**30%** des divorces par  
consentement mutuel  
(couples mariés).



**15%**

des parents solos  
sont des pères.